

DÉCRYPTER LA DIRECTIVE CSRD

Un groupe de travail inédit pour préparer sa mise en conformité face à la Directive CSRD

12/12/2024 - PARIS

Pourquoi participer à cet événement

- Rejoignez des dirigeants de l'assurance et des experts institutionnels lors de notre matinée de travail pour décrypter ensemble la Directive CSRD
- Obtenez les clés et les outils pour faciliter votre mise en conformité
- Rencontrez vos pairs confrontés aux mêmes problématiques
- Échangez avec des personnalités au fait de l'actualité pour structurer votre reporting de durabilité

Accueil café

Quelle gestion des échéances pour se conformer rapidement : découvrez les clés de lecture de l'AMF

- Le calendrier de mise en œuvre : comment gérer les prochaines échéances ?
- Opportunités et défis : des enjeux d'une conformité rapide et réussie
- Entre la réglementation dense et les différentes dates de mise en œuvre selon des critères spécifiques (taille de l'entreprise, son effectif, CA...), beaucoup d'entreprises ont besoin d'accompagnement et d'échanges avec leurs pairs afin de décrypter les attentes de la Commission Européenne. De plus, ces nouvelles normes visent à garantir la standardisation, l'uniformité et la comparabilité des informations communiquées par les entités. Ce nouveau cadre réglementaire est aussi source d'opportunités : outre l'impact positif sur la société et l'environnement, les entreprises qui atteignent leurs objectifs pourraient bénéficier de meilleures opportunités d'investissement et donc d'une rentabilité à long terme. Leur attractivité en tant qu'employeur et leur image de marque profiteront aussi de cette mise en conformité rapide et réussie. Nos intervenants vous partageront leurs approches, leurs visions des évolutions réglementaires et les opportunités qu'ils entrevoient avec cette Directive CSRD.

Récolte de ses données et mise en forme : méthode et outils pour s'organiser en interne

- Quelles équipes internes déployer, quelles expertises solliciter
- Quels outils pour faciliter et structurer la collecte d'informations
- Les entreprises devront mobiliser une expertise au sein de leurs entités sur les différentes thématiques de durabilité et les normes liées. Ces experts devront maîtriser en un temps restreint les enjeux de chaque thématique E (environnementale), S (sociale) et G (gouvernance) couverte par la Directive afin de livrer le premier reporting d'ici début 2025. Nos intervenants partageront leurs points de vue sur les nouvelles exigences et problématiques à maîtriser comme l'analyse de la double matérialité, les moyens de collecte selon les typologies des données, la standardisation du rapport de durabilité d'une entreprise à une autre...

Pause networking

Comment faire certifier son rapport extra-financier

- Quelle approche pour présenter ses données de manière cohérente au superviseur
- Comment pérenniser la mise en place de ce reporting extra-financier
- Toutes les informations fournies dans le rapport de durabilité devront être certifiées par un commissaire aux comptes ou un organisme tiers indépendant (OTI). Il devient donc crucial d'avoir une approche conforme et cohérente pour s'assurer d'un bon audit et de la certification de ses données. Nos intervenants répondront aux interrogations suivantes : Entre le rapport généraliste et le rapport prudentiel, quelles données présenter au grand public ? Quid des données communiquées au superviseur ? Après l'audit et la certification : comment instaurer un process de reporting cohérent et inscrire la

durabilité à l'agenda ?

Fin de la matinée

Avec la présence exceptionnelle de

Professionnel(s) du secteur

Qui participe à cet événement

- Distributeur auto / constructeurs / responsable de flotte parc auto
-

Tarifs

- Tarif unique : 495,00 €HT